

Le lien Bastidien

Janvier 2018 - N°74

LE MOT DU MAIRE

Dans ce numéro :

Travaux	2 à 5
Manifestations	6 à 8
Enfance Jeune public	8 & 9
Mémoire	10 & 11
Infos pratiques	11 & 12
Etat civil	13
Actualités	13 à 15
Agenda	16



Une nouvelle année vient de débiter et au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, je tenais à vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé.

L'année 2017 qui vient de s'achever il y a quelques jours aura été riche de réalisations pour le village. Rénovation du club house du stade, réfection de son assainissement, création de l'aire de jeux pour enfants, début du chantier de rénovation énergétique du gymnase, poursuite de l'optimisation de l'éclairage public. Autant de projets qui s'inscrivaient en 2014 dans notre programme et qui sont aujourd'hui devenus réalité. Après trois années de mandat, grâce au formidable travail de nos agents et à l'engagement de tous les élus ce programme est aujourd'hui presque complètement réalisé.

En 2018 la finalisation du projet de carrefour près de la boulangerie viendra compléter la promesse de sécurisation de cet axe très fréquenté. La réflexion sur le stationnement autour de la salle des fêtes devrait pouvoir avancer et le projet se concrétiser en 2019. Enfin, l'amélioration de l'accès à internet sera effective en 2021 avec la fibre optique qui arrivera dans plus de la moitié des foyers bastidiens.

L'année qui arrive verra aussi se réaliser des projets répondant à de nouveaux besoins ou induits par de nouvelles politiques nationales. Aussi, ce sont près de 200 000 € qui seront investis en 2018 dans des travaux de maîtrise et d'économie d'énergie, notamment à l'école et à la mairie.

Mais si je suis satisfait de la réalisation de tous les projets annoncés et des nouveaux que nous pouvons envisager pour cette fin de mandat, je garde comme objectif premier celui de tenir notre engagement de maîtrise de la fiscalité et de la dette communale.

Une nouvelle fois je vous adresse mes meilleurs vœux et vous donne rendez-vous le 12 janvier prochain à 18h30 à la salle des fêtes pour partager un moment de convivialité autour de cette nouvelle année.

Emmanuel JOULIÉ



Stade municipal : un sérieux coup de jeune !



Depuis le début de l'année 2017 des travaux de rénovation ont été lancés au stade Michel Agasse. Ces installations datant du milieu des années 70, il était devenu nécessaire de les entreprendre. Ainsi l'intégralité de la salle associée au stade (club house) a été repensée. Tous les volumes ont été revus, la mezzanine enlevée, la cuisine déplacée dans l'extension créée côté chemin de Borde Haute. Dans cette extension, nous avons aussi créé trois locaux de stockage pour les associations utilisatrices des lieux. Des toilettes pour personnes à mobilité réduite ont été également installées ainsi qu'une rampe pour l'accessibilité de tous.

Les travaux d'isolation thermique, de peinture, d'électricité et de plomberie ont été réalisés.

L'ensemble des ouvertures a été remplacé par des produits isolants à double vitrage. A l'extérieur, le système d'assainissement de la salle ainsi que celui des vestiaires ont été modernisés pour s'adapter aux volumes d'effluents actuels et futurs (installation d'une micro station).

L'accès au champ jouxtant le stade et servant de parking lors des rencontres importantes a également été revu pour le rendre plus sécurisé et pratique.

Il est important de noter que si plusieurs entreprises locales sont intervenues sur ce chantier qui aura duré près de huit mois, la majeure partie de ces travaux a été réalisée par nos agents municipaux. Ce choix a permis de réduire les dépenses d'investissement et le résultat de cette rénovation permet de mettre en avant leur professionnalisme et leurs remarquables compétences.



« la majeure partie de ces travaux a été réalisée par nos agents municipaux »

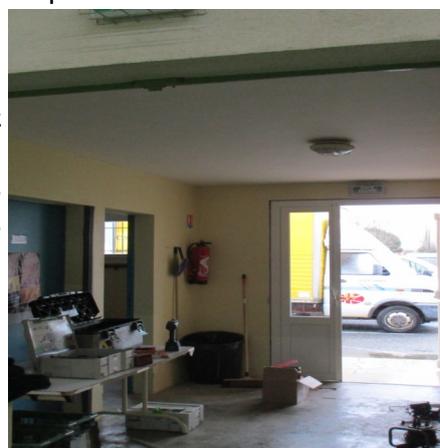
Salle Raymond Bressolle (Gymnase) vers d'importantes économies d'énergie.



Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique nous avons obtenu d'importants financements pour la rénovation thermique de la salle Raymond Bressolle. La Région, l'Etat et le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) soutiennent cette opération qui vise à réduire approximativement deux tiers de la consommation énergétique de la salle. Pour atteindre cet objectif, nous avons remplacé cet automne, l'ensemble des ouvertures (portes, fenêtres, plaques en polycarbonate) par des matériaux modernes et isolants. Le plafond sera lui aussi isolé en 2018 car c'est par ce dernier que se perd plus de 30 % de l'énergie ! Cette opération aura aussi pour objectif d'améliorer le confort acoustique.

Enfin, en 2019, les pignons et les façades seront isolés par l'extérieur, l'enduit repris en intégralité. Le système de chauffage sera totalement remplacé par un dispositif beaucoup moins énergivore. Nous poursuivons ainsi notre programme d'économies et de maîtrise d'énergie amorcé il y a deux ans avec l'éclairage public.

« Le plafond sera lui aussi isolé, en 2018 car c'est par ce dernier que se perd plus de 30 % de l'énergie ! »



AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS



La

mestre de l'année 2018 avec l'installation d'une structure pour les plus grands.

Ce nouvel espace, opérationnel avant l'été, viendra en complément du plateau multisports situé près de la salle Raymond Bressolle et contentera toutes les tranches d'âges des enfants de notre commune.

Comme beaucoup d'entre vous ont pu le constater, des travaux de terrassement ont été lancés dans le courant du mois d'octobre, suivis de près par l'installation, en novembre dernier, de structures de jeux pour les enfants de notre commune. Cet espace est situé place de la Fraternité entre le centre de loisirs et les jardins partagés.

Cette première phase concerne pour le moment, des jeux pour les enfants de 1 à 8 ans. Il y a 2 jeux individuels pour nos tout petits et deux autres pour les enfants de 3 à 8 ans. seconde partie de cette nouvelle aire sera lancée durant le premier tri-



Transformateur Enedis



Cet été, le transformateur électrique situé à l'angle de l'avenue Pompidou et de la rue Jean Jaurès a fait l'objet d'un relooking.

A l'initiative de la commune et subventionné par ENEDIS (Energie Distribution), un jeune graffeur bastidien, Grégory Hoarau, s'est vu confier la mission de décorer ce petit bâtiment.

Avec ses coccinelles, ses circuits électriques et un feuillage profond, ce cabanon a un côté insolite et se fond dans le paysage verdoyant qui mène aux berges.



RD 47 poursuite de la sécurisation

L'été dernier, les services du département ont réalisé la réfection de l'enrobé sur la route départementale 47 entre la mairie et la rue François Mitterrand. Ces travaux ont permis à la commune de réaliser dans le même temps un plateau traversant pour limiter la vitesse à l'entrée du bourg. Ainsi, deux plateaux désormais en place (le premier devant la mairie en 2015) permettent de sécuriser le centre village et de réduire la vitesse près de l'école et du

centre de loisirs.

L'installation d'un radar pédagogique entre le carrefour de la Nauze et la mairie a également contribué à faire ralentir les véhicules circulant sur ce secteur...



Eclairage public, les économies sont bien au rendez-vous !

Eclairage public LED, quels résultats ?

AVANT



20 000 kWh/an

+ de 60 % économisés !

APRES



7 500 kWh/an

Sur le quartier de Besse, la consommation a baissé de plus de 60 % avec l'installation de LED. Ce sont plus de 10 000 kWh qui sont économisés annuellement rien que sur ce quartier.

L'idée était bel et bien de mieux éclairer la commune en rajoutant de l'éclairage là où la sécurité était à améliorer (zones piétonnes, zones d'habitat non éclairées, carrefours) mais aussi de remplacer certains points lumineux obsolètes. En ce qui concerne le déploiement sur de nouveaux secteurs l'année 2017 a été dense avec la route de Briatexte (La Marquette), la rue Pierre et Marie Curie et divers points isolés ont été équipés. Pour ce qui est de la

modernisation là aussi une année très riche puisque les quartiers de la Selve et de la rue du Château du Travet ont été équipés de lampes LED. Les premiers résultats sur les installations de 2016 sont très encourageants puisque les consommations y sont en baisse de plus de 60 %.

L'an passé nous avons entamé une importante opération de modernisation de l'éclairage public.



C'est sur notre commune qu'il a été érigé en 1614

Il est désormais sauvé ! Mais ce n'est pas fini !

LE TEMPS EST MAINTENANT VENU DE SA RÉNOVATION COMPLÈTE

Vous souhaitez y participer ?

Faites un don (défiscalisé à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises)

Comment ?

En retirant un bon de souscription à la Mairie

ou

encore plus simple : www.fondation-patrimoine.org



C'est en effet sur notre commune qu'a été érigé en 1614 le premier pigeonnier du département. Ce monument, inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques, formé de doubles arcades, d'un pilier central avec escalier, de voûtes d'ogives, doté de 500 boulins (nichoirs) et construit en briques foraines et poterie le rend assez singulier dans le monde des pigeonniers.



C'est la raison pour laquelle il était indispensable que la commune intervienne en l'intégrant au domaine public afin de soulager les propriétaires dans leurs recherches de fonds pour assurer son « sauvetage ». Sans entretien depuis plus de 50 ans son état s'est énormément dégradé et son effondrement était à craindre à très court terme. Une importante fissure s'était en effet formée l'an passé et n'avait cessé depuis de s'ouvrir...



Soutenue financièrement par la Région Occitanie, la commune va maintenant déposer des dossiers de demandes de soutiens auprès du Conseil Départemental du Tarn pour œuvrer à sa rénovation.

L'association des Mécènes du Vaurais soutient également cette restauration.

Vide grenier du pigeonnier

La deuxième édition du vide-greniers médiéval organisé par l'ADP 81 s'est déroulée le 24 septembre dernier sur la place des Sources et sur les berges. Un temps splendide qui a attiré encore une fois nombre de chineurs qui souvent, découvraient et appréciaient le « vieux village ». Cette année un stand de galettes de sarrasin préparées sur place est venu renforcer celui des recettes d'antan. Les gourmets ont apprécié. L'association du plus vieux pigeonnier du Tarn est toujours soucieuse de montrer l'importance de la préservation du patrimoine et de le mettre en valeur en organisant de telles animations. Faire vivre ce site et le mettre en avant, objectif atteint encore une fois ! **Une plaquette de présentation du Pigeonnier est disponible à la mairie.**



Terrains communaux

En 2015, la commune a lancé son lotissement communal de 5 lots.

De 688 à 887 m² (superficie répondant à la demande), viabilisés, situés dans un quartier calme et proche de la route de Lavaur, 4 lots sont disponibles.

**N'hésitez pas à en parler
autour de vous!**



LOTISSEMENT COMMUNAL GASTON TALMIER IMPASSE JULES VERNE



**Renseignements en mairie
05 63 58 06 13**

Contes sous la lune

Vendredi 22 septembre, se tenait la 4^{ème} édition des "contes sous la lune" et cette année encore, ce rendez-vous incontournable a connu un réel succès avec près d'une centaine de participants rassemblés dans la douceur automnale.

Olivier, notre conteur d'origine italienne a su captiver par ses contes, une assemblée nombreuse lors des différentes haltes sur le Sentier des Arbres.

Arrivés dans la clairière, ses histoires d'ogres et de princesses ont tenu en haleine petits et grands, dans la clarté des bougies. Des poèmes ont été distribués aux participants.

A l'issue de l'élection du plus bel ogre (l'ogre cosmonaute) et de la plus belle princesse (la princesse futuriste), leur mariage a pu être célébré devant tous les participants mais aussi autour de gâteaux, de boissons et de vin chaud (bu avec une grande modération).



balade contée dans
les bois de Lespare
à partager en famille

Contes sous la lune

spectacle d'Oliviero Vendraminnetto

« ogres et princesses, mais pas que »

Rendez vous :



Vendredi 22 Septembre 2017

20 h

à la mairie de Labastide

Saint-Georges

(gratuit)



Téléthon, un défi relevé !

Comme depuis plus de 15 ans, les élus et les associations de la commune ont à nouveau organisé diverses animations au profit du Téléthon. Pour cette édition 2017, une marche s'est déroulée le samedi 2 décembre grâce à l'implication des membres d'Amis Chemins. Ensuite c'est dans le gymnase que les activités se sont poursuivies avec une vente de crêpes et de curbelets par le club des aînés. Cette vente a d'ailleurs chaque année de plus en plus de succès et pour 2017 ce sont 600 curbelets qui ont ainsi été dégustés !

Dans le même temps, petits et grands pouvaient s'adonner aux joies des jeux vidéos et de société. Pendant la soirée, dans une ambiance festive et chaleureuse, les activités se sont déroulées à la salle des fêtes autour d'un succulent repas prépa-



ré par les bénévoles : soupe à l'ail, daube et magnifiques desserts. Les majorettes ont fait leur show et les participants ont pu aussi profiter d'une démonstration de Kali Escrima.

Au cours de la soirée, Jacques Revol, membre de la coordination AFM Tarn Sud et Laurent Cabrol, parrain de cette édition ont fait un passage remarqué puisque ce dernier a remporté aux enchères la brouette de légumes offerte par « les jardins partagés ».

Cette année, le Téléthon s'est déroulé en deux temps car notre commune a été retenue pour accueillir le défi des « Mains ».

Le principe était simple : des associations, des écoles, des maisons de retraite du Tarn sud devaient réaliser des mains en carton. Elles ont été réunies au stade Michel Agasse et assemblées pour réaliser une banderole géante ! Défi relevé avec succès puisque ce sont près de 9 000 mains qui ont été ainsi mises bout à bout. Il a permis de récupérer près de 7 000 € de dons !



Merci encore à toutes celles et ceux qui ont permis d'organiser ces journées au profit des malades.



Forte affluence pour le second marché de Noël !



Après une première édition déjà encourageante, les bénévoles de ABCD (Association Bastidienne de la Culture et du Divertissement) ont organisé le deuxième marché de Noël dans la salle Raymond Bressolle. Avec plus de 50 exposants, les grands et les petits ont pu passer deux belles journées dans l'ambiance et la magie de Noël. Artisans, producteurs, amateurs,

passionnés ou bricoleurs, on pouvait trouver de tout pour se faire plaisir (vin, savon, bijoux, déco, etc.).

De nombreuses animations telles que l'illumination de l'église et le lâcher de lanternes ont attiré un grand nombre de personnes.

Depuis début décembre, les bénévoles avaient inauguré la superbe vitrine animée de la place de la Fraternité.



Un véritable succès pour cette organisation et un grand bravo à tous les bénévoles !



Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)

Cette fin d'année 2017 a été riche en événements sur la commune.

L'équipe de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) a participé à certains d'entre eux.

Dans un premier temps, les enfants accueillis les mercredis matin et après-midi ont pu participer au Défi Téléthon : « Donnez-nous la main ». L'équipe d'animation a tenu un stand maquillage pour les enfants.



Dans un second temps, l'ALAE s'est associé à l'ABCD, dans le cadre du Marché de Noël, pour offrir un spectacle et un concert afin que petits et grands puissent passer un agréable moment de convivialité autour de la Magie de Noël.

Des nouvelles de l'école

Après des vacances d'été bien méritées, les enfants de notre école ont retrouvé leurs enseignants lors de la rentrée des classes. Comme chaque année, un petit goûter a été organisé le jour de la rentrée pour présenter les animateurs des activités NAP aux enfants et aux parents présents.

Les choses sérieuses ont alors pu reprendre pour une nouvelle année scolaire. Suite au départ de Mr FARINES, enseignement du CP, l'équipe enseignante a pu accueillir Madame DESCHAMPS sa remplaçante.



Nous profitons de cet article pour lui souhaiter la bienvenue dans notre école.

Cette année encore et malgré le souhait de certaines communes de ne pas renouveler les activités périscolaires, notre école continue quant à elle à proposer près d'une dizaine d'activités telles que le théâtre, l'informatique, l'enseignement de l'espagnol, etc.

La 3^{ème} et dernière phase de mise en place de l'école numérique a eu lieu et notre école dispose désormais d'un équipement numérique complet.



Bourse au permis de conduire

Le permis de conduire est pratiquement incontournable dans la vie active.

Pour les jeunes adultes de notre commune, le projet d'une bourse au permis de conduire nous tenait vraiment à cœur.

Un partenariat tripartite a été passé entre l'auto-école Bastide de Lavour, l'association Aide Familiale Populaire de Lavour et la municipalité.

L'aide octroyée s'applique sur le règlement des heures de conduite. Elle peut varier de 50 à 70 % du forfait conduite.

En contre partie, le jeune, déjà titulaire du code, devra s'engager à effectuer 70 heures de missions auprès de l'association partenaire qui intervient sur plusieurs dizaines de familles de notre commune.

Les renseignements et dossiers sont disponibles à l'accueil de la mairie.



Accès à la médiathèque de Lavour



Au travers d'une convention annuelle, notre commune participe financièrement au fonctionnement de la Médiathèque Guiraud de Laurac de Lavour.

A ce titre, n'hésitez pas à vous y inscrire car les conditions d'accès y sont identiques à celles des habitants de Lavour.

**Attention à compter du 1er janvier 2018
modification des horaires :**

Mardi : 13h30-19h

Mercredi : 9h-12h15 et 13h30-18h00

Vendredi : 13h30-18h00

Samedi : 9h-12h15 et 13h30-17h00

Hommage à deux serviteurs de la commune

Les anciens élus de la commune ont perdu deux des leurs en cette fin d'été.
Alfred Gasc et Eugène Daydé qui ont bien mérité les hommages qui leur ont été rendus.



Alfred Gasc né en 1922 dans la commune de Saint-Agnan est venu s'installer dans notre commune au lieu dit « le Pigné », en 1963. En même temps qu'il y continue une vie rurale, il devient ouvrier maçon. Il finira sa vie professionnelle à l'IMP de Dûmes comme veilleur de nuit.

Déjà investi dans sa commune de naissance où il a exercé la fonction de conseiller municipal de 1947 à 1965, il est sollicité rapidement pour intégrer l'équipe municipale de Labastide Saint-Georges. Elu en 1965 dans l'équipe de Raymond Bressolle, il est réélu en 1971 et 1974, s'occupant plus particulièrement des voiries et des travaux.

En 1983, il se retire après 36 années au service de ces concitoyens et laisse la place à son fils Rémy.



Eugène Daydé naît à la fin de l'année 1920 à Algans où se déroulent enfance et jeunesse jusqu'à son arrivée en 1949 sur la commune avec ses parents agriculteurs, d'abord à Besse puis en Rigaud. Il y vivra avec son épouse et ses enfants puis se retirera à Lavaur, non sans garder des attaches familiales et communales avec ses amis bastidiens. A son activité professionnelle aux « Ponts et Chaussées » qu'il a intégré en 1948, il ajoute les travaux de la ferme familiale et en 1959 la fonction de conseiller municipal, sous le mandat de Joseph Leyrisse.

Il sera réélu en 1965, il y devient le deuxième adjoint du nouveau maire Raymond Bressolle puis en 1971, 1977 et 1983 où il sera comme premier adjoint, un soutien précieux et apprécié du même premier magistrat de la commune.

Le conseil municipal se devait de rendre un hommage largement mérité à ces deux aînés, serviteurs de la collectivité dont ils ont accompagné le développement avec leurs compétences et leurs dévouements, reconnus en leur temps,

Commémoration de l'armistice 14-18



Malgré le temps incertain, les bastidiennes et les bastidiens avaient répondu nombreux à l'invitation du maire et du conseil municipal, pour commémorer la cessation des hostilités de la guerre 1914-1918.

C'est au pied du monument aux morts de notre commune que Mr le maire a déposé une gerbe en hommage à « nos morts pour la France », puis après avoir lu le texte officiel, a rappelé dans un discours, le sacrifice des « poilus » et de leurs proches.

On relevait la présence des « jeunes sapeurs pompiers » de Lavaur, des porte-drapeaux, d'un représentant de la Gendarmerie nationale alors que la Lyre de Lavaur et des élèves de l'école Jean de La Fontaine, encadrés par leurs maîtres, ont interprété l'hymne national.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur dans la salle du conseil municipal où pouvait être découverte une exposition réalisée par Sylvie Auriol et consacrée à l'année 1917.

Dans le rétroviseur : le monument aux morts de la commune

Labastide Saint-Georges, comme toutes les communes de France, n'a pas été épargnée par la guerre 14-18. Dès 1919, le conseil municipal présidé par Mr Compayré souhaite rendre hommage aux enfants de la commune ayant laissé leur vie dans ce conflit meurtrier.

Les élus décident, le 21 décembre « l'achat d'une pierre souvenir aux soldats morts glorieusement pour la Patrie » et à cet effet de lancer une souscription.

Cette délibération est complétée par une deuxième décision, le 1^{er} août 1920 : « la plaque de marbre où seront gravés les noms des enfants de Labastide Saint-Georges morts glorieusement pour la France sera placée dans l'église de la commune ».

Mais Labastide Saint-Georges ne possède pas, sur son domaine public, une stèle du souvenir. Il faut attendre l'année 1977 et la délibération du conseil municipal présidé par Mr Raymond Bressolle en date du 15 novembre qui décide « la construction d'un monument aux Morts dans le jardin public en face de la mairie », Messieurs Daydé, Faure et Pradel étant chargés de consulter une entreprise pour connaître les « modèles et les prix » d'un tel monument.

Le 7 décembre de la même année, le conseil municipal débat de « l'ornement destiné à clôturer la stèle en granit, pour lequel il serait souhaitable de sceller quatre obus de 150 ou 200 supportant une chaîne métallique constituant un lieu protégé et respecté ».

Mr le Préfet du Tarn est sollicité pour intervenir auprès des autorités militaires pour le don de 4 obus désamorçés. Mr Bénazet, Sous-Préfet de Castres accusera, par courrier du 20 janvier 1978, réception de la requête et la transmettra avec avis favorable à Mr le Préfet du Tarn.

C'est la maison Ségur Frères à Lavaur qui établit en date du 17 décembre 1977 un devis pour la somme de 6 029,20 Francs (soit environ 920€).

Le monument est constitué d'une pierre en granit poli de Lacrouzette de 20 centimètres d'épaisseur 1 m de large sur une hauteur de 2 m. Sont gravées à l'or fin les inscriptions suivantes :

- Labastide Saint-Georges à ses enfants morts pour la France 1914-1918 1939-1945.

- Les noms des combattants avec initiale des prénoms et année de décès en lettres de 4 cm.

Le conseil municipal accepte le devis et ajoute à la liste des soldats de 14-18, le nom d'un enfant de la commune décédé pendant la guerre 39-45. Enfin, le 18 septembre 2003, Jacques Juan, Maire, inaugure en présence des représentants de l'ensemble des sections de la FNACA du département, une plaque à la mémoire de tous les combattants en Afrique du Nord.



Législation Déjections canines

Suite à diverses constatations de ce genre de faits, un petit rappel s'impose afin que perdure le mieux vivre ensemble. Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).



Carte Nationale d'Identité



Afin d'offrir une meilleure protection contre l'usurpation d'identité et la fraude documentaire, les demandes de CNI (Cartes Nationales d'Identité)

sont depuis le 7 mars dernier, traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Elles ne peuvent donc plus être gérées par la mairie de Labastide Saint-Georges puisque nous ne disposons pas du dispositif de Recueil. Il vous faut dorénavant déposer votre demande dans la collectivité de votre choix (voir liste ci-contre pour le département du Tarn), tout en sachant qu'il n'y a pas de sectorisation et que de ce fait, rien ne vous empêche de vous rendre dans une commune hors du département par souci de praticité.

Il est maintenant possible de remplir une pré-demande de carte nationale d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, ou même en cas de perte ou de vol. Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre dans la mairie (ou gendarmerie suivant le cas) pour finaliser l'enregistrement de votre dossier. Toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire au même endroit.

Nous restons à votre disposition si vous avez besoin d'aide.

Communes	Horaires
BRASSAC	mardi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h samedi 9h - 12h
CARMAUX	lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
CASTRES	lundi au vendredi 8h - 12h15 et 13h30 - 17h
CORDES	lundi au vendredi 9h - 12h ou sur RDV
GAILLAC	lundi au jeudi 8h - 12h et 13h30 - 17h30 vendredi 8h - 12h et 13h30 - 16h30 le 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois 8h30 - 12h
GRAULHET	lundi au vendredi 8h - 12h et 13h30 - 18h
LACAUNE	lundi au jeudi 8h - 12h et 13h30 - 17h30 vendredi 8h - 12h et 13h30 - 16h30
LAVAUUR	Lundi au vendredi 8h - 12h et 14h - 18h
MAZAMET	lundi au vendredi 8h - 11h30 et 13h30 - 17h30
PUYLAURENS	lundi au vendredi 8h - 12h et 14h - 17h
REALMONT	Mardi et jeudi 13h30 - 16h30 Mercredi 9h - 12h et 13h30 - 16h30
SAINT-JUERY	lundi au vendredi 14h - 17h samedi 9h - 12h
SAINT-SULPICE	lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h45 - 18h
VABRE	lundi au vendredi 9h - 12h et 15h - 17h
VALENCE D'ALBIGEOIS	lundi au vendredi 8h - 12h et 13h30 - 17h30

La très grande majorité de celles-ci ne vous

recevront que sur rendez-vous

Téléassistance

Lors de la dernière réunion du CCAS, le conseil d'administration a décidé d'attribuer une aide financière sous la forme d'un versement unique maximum de 25€ aux personnes ayant souscrit un abonnement auprès d'un opérateur de téléassistance.



Afin de bénéficier de l'aide, vous devez adresser à la Mairie une demande écrite à l'attention de Monsieur le Président du CCAS, fournir une facture acquittée et un RIB.

Bienvenue

MAOULIDA Cléa 7 janvier 2017	ATXAERANDIO MENDEZ Mikel 1 septembre 2017
BELAÏDI Nadine 18 janvier 2017	JUMEAU Maxence 8 septembre 2017
VAILLANT Zoé 30 janvier 2017	de JOUVANCOURT de CHANNES Lola 13 septembre 2017
PASCAL Anaël 28 février 2017	RAVAOMARIA Adem 4 octobre 2017
PIMENTEL VEIGA Gabriel 23 mars 2017	BERKOUK Anya-Sophie 17 octobre 2017
BALULA MARTINS DELÉTANG Elio 13 avril 2017	BERGUA Aniss 4 novembre 2017
BECKENDORF BONNIFACY Lucie 10 mai 2017	MARLIÈRE Martin 3 décembre 2017
PEREZ Manon 9 juin 2017	GARCIA Olano 11 décembre 2017
TARA TSANG Tenzin 27 août 2017	



Ils se sont dit oui



TAILLEFER Fabrice/ROCH Loetitia 7 janvier 2017
DELAHAYE Quentin / KISH Natalya 21 janvier 2017
DUBLY Brice / MOLLES Lucie 24 juin 2017
DEMEY Jérôme / BOUDEHEN Nadège 15 juillet 2017

Ils nous ont quitté

CATALA Camille 1 janvier 2017	FABRÈS Pierre 26 juillet 2017
SEYARET (veuve JAMOT) Yvette 15 février 2017	GASC Alfred 28 juillet 2017
BOFFA (épouse TISSERAND) Arlette 11 mars 2017	CASTILLA (épouse DESFLANS) Gabriel 1 août 2017
MATHIEU Adrien 27 mars 2017	PERSONNE (veuve SUTER) Béatrice 18 août 2017
VIALA Jean-Louis 28 mars 2017	PY (veuve RECUR) Léonce 12 septembre 2017
SUTER Pierre 25 avril 2017	BOUYSSOU (épouse RAMOND) Elvia 05 décembre 2017
BARIOLET Pierre 28 avril 2017	
LABOIS (épouse RABARY) Agnès 11 juin 2017	



« Village en poésie »



Prenant en compte plusieurs caractéristiques présentes sur son territoire, la commune a déposé sa candidature pour obtenir le label « Village en poésie » auprès du « Printemps des Poètes ».

Quelle que soit la réponse, attendue en début d'année, les actions déjà initiées, de manière informelle, seront poursuivies.



C'est ainsi que dans le courant du premier semestre, le nom de Gaston Puel, du vaurais, ayant eu des attaches avec notre commune, viendra s'ajouter à la liste, déjà fournie, des poètes et artistes ayant « pignon sur rue ». A cette occasion, la commission municipale « animation » a prévu de lui rendre un hommage particulier, notamment le vendredi 23 mars 2018 pour une soirée découverte de son œuvre.

Cette même commission se propose de faire appel à la population pour enrichir la signalétique du chemin des arbres et encourager la création poétique dans la commune.

Cossí s'escriu e se dis en occitan ?

(quelques exemples d'actualité)

- Bon Noël : **Bon Nadal** (*prononcer/pr.: boun Nadal*)
- Bon réveillon : **Bon ressopet** (*pr.: boun réssoupét*)
- Père Noël : **Paire Nadal** (*pr.: Pairé Nadal*)
- Dinde de Noël : **piòta de Nadal** (*pr.: pioto de Nadal*) a aprestar ambe des castanhas, plan segur !
- Bonne année : **Bona annada** (*pr.: bouno annado*)
- Bon nouvel an : **Bon an nòu !** (*pr.: boun an noou*)
- Bonne année, bien riche et bien accompagnée : **Bona annada, plan granada e de fôrça acompanhada** (*pr.: bouno annado, pla granado et dé forço acoumpagnado*)
- Bonne et heureuse année à toute la famille (maisonnée) : **Bona e urosa annada a tota l'ostalada !** (*pr.: bouno é urouso annado a touto l'oustalado*)
- Bonnes fêtes de fin d'année : **Bonas fêstas de fin d'annada** (*pr.: bounos fêstos dé fi d'annado*)



Per acabar, vos desiri : « un bon Nadal e de bonas fêstas de fin d'Annada ! »

Le coin de la grenouille

	Pluviométrie (en mm)	T° moyenne	T° Maximale	T° minimale
Juin	31	24,8	36,00	12,4
	52	21,4		
Juillet	52	23,7	34,4	14,8
	40	23,9		
Août	21	24,2	33,00	11,5
	14	23,6		
Septembre	65	17,5	27,5	7,00
	16	20,9		
Octobre	23	14,8	23,7	1,9
	46	14,2		
Novembre	33	6,7	18,3	-3,4
	63	10,3		

En noir les relevés 2017

En rouge les relevés 2016



Le Monta Davala Bastidien (81)
25 mars 2018
 3ème édition
 course nature 14 km
 marche nordique 14 km
 randonnées familiales 8 & 14 km
Inscriptions
 lemontadavala.com
 www.chrono-start.com
 Patricia 06.95.85.04.49 Eric 06.16.05.61.79



Départ 8h45 5€
Randonnées Familiales
 8 & 14 km

Départ 9h30 13€
Course Nature
 14km
 405 mètres de dénivelé

Marche Nordique chronométrée
 14km
 405 mètres de dénivelé
 Inscription : 13€ sur Chronostar
 15€ le jour même

Salle R. Bressolle
 81500 Labastide St Georges
 certificat médical ou
 licence FFA ou FFR obligatoire
 Inscription possible le jour même

Vœux à la population

Afin de célébrer ensemble le passage à la nouvelle année, la traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le **Vendredi 12 janvier 2018 à 18h30** à la salle des fêtes.

Ce rendez-vous d'échange et de partage est un moment de convivialité autour du verre de l'amitié. Venez nombreux!



Goûter des aînés à la salle des fêtes

Au programme du traditionnel goûter des aînés de cette année, le Duo spectacle Henri Ben et Christian.

Bastidiens et bastidiennes de 65 ans et plus, venez célébrer ensemble le passage à la nouvelle année!



Samedi 20 janvier 2018
à 14h30



Evènements à venir

Vœux population - 12 janvier 2018

Goûter des aînés - 20 janvier 2018
Duo Spectacle Henri Ben & Christian

La Monta Davala - 25 mars 2018

Journée citoyenne & inauguration des berges - 26 mai 2018



Le lien bastidien N°74

Directeur de la publication : Emmanuel JOULIÉ

Impression : JET D'ENCRE 81500 LVAUR